



Informations réglementées, Leuven, 26 janvier 2024 (17.40 CET)

Rapport financier semestriel 2023/2024

Au cours de la première moitié de l'exercice 2023/2024, KBC Ancora a affiché un bénéfice de 72,9 millions d'euros, contre un bénéfice de 71,3 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent. Les six premiers mois de l'exercice se sont principalement caractérisés par 77,5 millions d'euros de produits de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe, 1,6 million d'euros de charges opérationnelles et 3,5 millions d'euros de charges d'intérêts.

Informations financières résumées et notes explicatives¹

Résultats des 6 premiers mois de l'exercice 2023/2024

	1S exercice	2023/2024	1S exercice	2022/2023
	(x 000 EUR)	p.a. (en euros)	(x 000 EUR)	p.a. (en euros)
Produits	77.953	1,01	77.523	0,99
Produits d'exploitation	0	0,00	7	0,00
Produits financiers récurrents	77.953	1,01	77.516	0,99
Charges	-5.074	-0,07	-6.214	-0,08
Charges d'exploitation	-1.567	-0,02	-1.578	-0,02
Charges financières	-3.508	-0,05	-4.636	-0,06
Résultat après impôts	72.879	0,95	71.309	0,91
Nombre d'actions émises*		77.011.844		78.301.314

* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours un bénéfice de 72,9 millions d'euros, soit 0,95 euro par action, venant d'un bénéfice de 71,3 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Les produits se composaient principalement de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe (77,5 millions d'euros) et de produits d'intérêts (0,4 million d'euros). Les charges se composaient principalement de charges d'intérêts des dettes (3,5 millions d'euros) et de charges opérationnelles (1,6 million d'euros).

¹ KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP). Les règles d'évaluation sont reprises dans les comptes annuels statutaires déposés, ainsi que dans le rapport annuel. Pour le bilan et le compte de résultat : voir l'annexe.



Bilan au 31.12.2023

(x 000 EUR)	31.12.2023	*30.06.2023
TOTAL DU BILAN	3.680.471	3.654.085
Actif		
Immobilisations	3.599.979	3.599.979
Actifs circulants	80.492	54.106
<i>Créances commerciales</i>	0	2
<i>Placements de trésorerie (actions propres)</i>	0	50.000
<i>Placements de trésorerie (autres placements)</i>	79.750	3.900
<i>Valeurs disponibles</i>	358	197
<i>Comptes de régularisation</i>	384	7
Passif		
Capitaux propres	3.503.158	3.480.279
<i>Apport</i>	3.158.128	2.021.871
<i>Réserves légales</i>	156.844	156.844
<i>Réserve indisponible pour actions propres</i>	0	50.000
<i>Autres réserves indisponibles</i>	0	1.136.257
<i>Réserves disponibles</i>	114.440	114.440
<i>Résultat reporté</i>	867	867
<i>Résultat de la période</i>	72.879	N.A.
Dettes	177.313	173.806
<i>Dettes > 1 an</i>	100.000	100.000
<i>Dettes < 1 an</i>	73.236	73.223
<i>Comptes de régularisation</i>	4.078	583

* Le bilan au 30.06.2023 est un bilan après traitement du résultat

Au 31.12.2023, le total du bilan s'élevait à 3,7 milliards d'euros, soit 26,4 millions d'euros de plus qu'à la fin de l'exercice 2022/2023.

Le nombre d'actions KBC Groupe détenues par KBC Ancora est resté identique à 77.516.380. La valeur comptable de ces actions s'élève à 46,44 euros par action (soit la valeur d'acquisition historique). Le cours boursier de l'action KBC Groupe s'établissait à 58,72 euros au 31.12.2023 et la valeur comptable en capitaux propres IFRS s'établissait à 52,2 euros par action KBC Groupe au 30.09.2023.

L'actif circulant a augmenté de 26,4 millions d'euros au total pour atteindre 80,5 millions d'euros, ce qui résulte principalement, d'une part, du dividende intérimaire reçu sur la participation dans KBC Groupe (+77,5 millions d'euros) et, d'autre part, de l'annulation des actions propres (-50 millions d'euros), comme décidé par l'Assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2023.



Les capitaux propres ont progressé de 22,9 millions d'euros. C'est principalement la conséquence, d'une part, du résultat du premier semestre de l'exercice en cours (72,9 millions d'euros) et, d'autre part, de l'annulation de la réserve indisponible pour actions propres (-50 millions d'euros) suite à l'annulation des actions propres.

Les dettes ont augmenté de 3,5 millions d'euros, principalement sous l'effet de la comptabilisation (au prorata) des charges d'intérêts au cours des six premiers mois de l'exercice.

Rapport intermédiaire relatif aux 6 premiers mois de l'exercice en cours 2023/2024

Commentaire des six premiers mois de l'exercice 2023/2024

Résultat des six premiers mois de l'exercice 2023/2024

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours un bénéfice de 72,9 millions d'euros, venant d'un bénéfice de 71,3 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Ce résultat a été influencé principalement par les éléments suivants :

- 77,5 millions d'euros de dividendes. Comme pour la même période de l'année dernière, il s'agissait d'un dividende intérimaire de 1,00 euro par action KBC Groupe.
- 0,4 million d'euros d'intérêts sur des placements à terme.
- les charges d'intérêts à concurrence de 3,5 millions d'euros, soit 1,1 million d'euros de moins que lors de la même période de l'année dernière, à la suite du remboursement anticipé de 70 millions d'euros de crédits en mai 2023.
- les charges opérationnelles, qui s'élevaient à 1,6 million d'euros, en ligne avec la même période de l'exercice précédent. Les charges de fonctionnement ont porté principalement sur les coûts au sein de l'accord de partage des coûts avec Cera (1,1 million d'euros). Par ailleurs, les autres charges habituelles ont porté entre autres sur les frais liés à la cotation en bourse et à l'administrateur statutaire. Au premier semestre de l'exercice, 0,1 million d'euros de taxe était également dû sur les comptes-titres.

Participation dans KBC Groupe, endettement net et valeur intrinsèque

Le nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille est resté inchangé au cours des six derniers mois (77.516.380 actions KBC Groupe).

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora est définie comme 1,0066 fois² le cours de l'action KBC Groupe, moins la dette nette³ par action. Au 31.12.2023, la dette nette de KBC Ancora s'établissait à 1,26 euro par action.

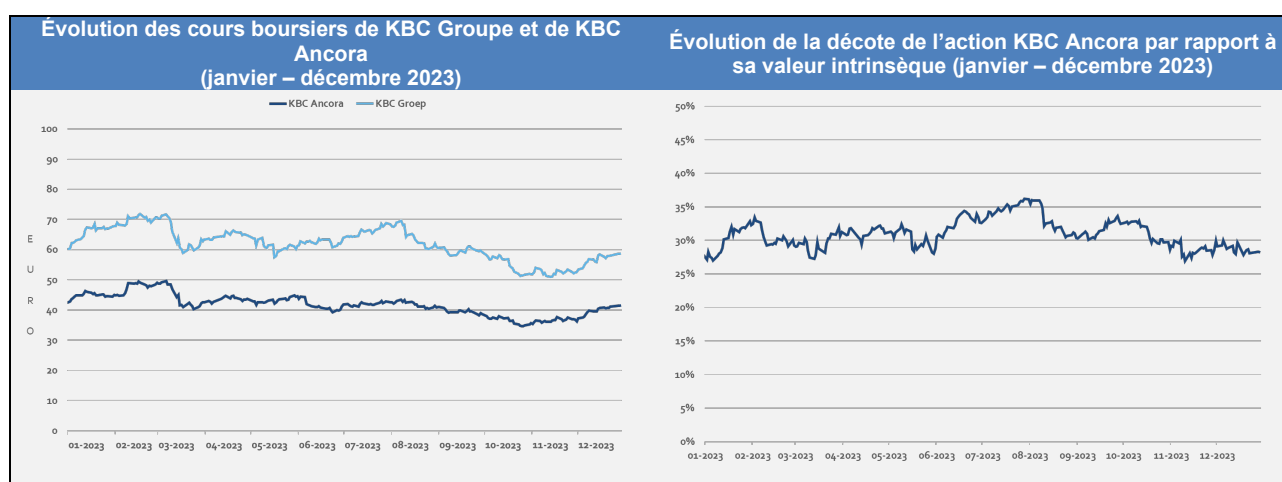
² Nombre d'actions KBC Groupe détenues/nombre d'actions KBC Ancora émises : 1,0066 (= 77.516.380/77.011.844).

³ L'endettement net s'entend aux fins des présentes comme le total des dettes, diminué du total des actifs, hors immobilisations financières.



Sur la base du cours boursier de l'action KBC Groupe le 31.12.2023 (58,72 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 57,85 euros et le cours de l'action KBC Ancora (41,52 euros) affichait une décote de 28,2% par rapport à la valeur intrinsèque.

Les graphiques ci-dessous reflètent l'évolution des cours boursiers de KBC Groupe et de KBC Ancora ainsi que de la décote de l'action KBC Ancora par rapport à sa valeur intrinsèque.



Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2023

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2023, 1.289.470 actions propres rachetées ont été annulées et 1,13 milliard d'euros d'autres réserves indisponibles ont été incorporées dans le capital. Les mandats à l'administrateur statutaire concernant le capital autorisé et concernant l'acquisition et la revente d'actions propres ont été renouvelés.

Nominations chez l'administrateur statutaire, Almancora Société de gestion

Le 15 décembre 2023, les Conseils d'administration de Cera Société de gestion, administrateur statutaire de Cera, et d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora, ont annoncé qu'ils avaient nommé Frederik Vandepitte administrateur délégué (administrateur « A ») et CEO à temps plein à compter du 1^{er} février 2024. Il succède à Franky Depickere, qui a dirigé avec succès le groupe Cera depuis 2006. Franky Depickere restera administrateur délégué à temps partiel jusqu'à fin avril 2026 et continuera à remplir ses mandats et missions au sein du groupe KBC au nom de Cera et à préparer la transition.



Description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice en cours

Certains facteurs de risques peuvent avoir un impact sur la valeur de l'actif de KBC Ancora et sur la possibilité de distribuer un dividende. Nous renvoyons à ce sujet à la description des risques dans le dernier rapport annuel (p. 20).

Au cours du second semestre de l'exercice en cours (2023/2024), les charges de KBC Ancora se composeront principalement des charges d'intérêts et des charges opérationnelles habituelles limitées. KBC Ancora estime le total des charges pour l'exercice 2023/2024 complet à environ 10 millions d'euros.

KBC Groupe a rapporté pour les neuf premiers mois de 2023 un résultat net de 2,73 milliards d'euros. KBC Groupe publiera son résultat pour l'ensemble de l'exercice 2023 le 8 février 2024.

En fonction notamment des décisions prises par KBC Groupe concernant l'éventuelle distribution, au premier semestre de 2024, d'un dividende de clôture pour l'exercice 2023, le Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora, prendra fin mai 2024 une décision concernant un dividende intérimaire éventuel à distribuer en juin 2024 pour l'exercice 2023/2024, et ce, conformément à sa politique de dividende. KBC Ancora a l'intention, conformément à sa politique de dividende, de distribuer au titre de dividende (intérimaire) 90% de son résultat récurrent distribuable (c'est-à-dire après correction pour les éventuels résultats exceptionnels et après constitution obligatoire de la réserve légale).

En mai 2024, un emprunt de 73 millions d'euros arrivera à échéance. Sur la base de sa planification de trésorerie, KBC Ancora dispose de moyens suffisants pour rembourser cet emprunt.

Déclaration des personnes responsables

« Nous, membres du Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora SA, déclarons conjointement par la présente que, à notre connaissance,

- a) les informations financières résumées établies conformément au référentiel comptable applicable aux comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de KBC Ancora,
- b) le rapport annuel intermédiaire donne une image fidèle des principaux événements et des principales transactions avec des parties liées qui ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice, et de leur impact sur les informations financières résumées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice. »



Communiqué de presse
Informations réglementées
26 janvier 2024 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Informations relatives au contrôle externe

Le commissaire a procédé à l'examen des informations financières intermédiaires résumées et des notes explicatives. Son rapport est repris in extenso en annexe.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires de Référence, la stabilité de l'actionnariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier :

30 août 2024 (17.40 CEST)

24 septembre 2024 (17.40 CEST)

25 octobre 2024

Communiqué annuel exercice 2023/2024

Rapport annuel 2023/2024 disponible

Assemblée Générale

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be

Annexe : bilan et compte de résultat avec chiffres comparatifs

(x 000 EUR)	31.12.2023	*30.06.2023
TOTAL DU BILAN	3.680.471	3.654.085
Actif		
Immobilisations	3.599.979	3.599.979
Immobilisations financières	3.599.979	3.599.979
<i>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	3.599.979	3.599.979
<i>Participations</i>	3.599.979	3.599.979
Actifs circulants	80.492	54.106
Créances à un an au plus	0	2
<i>Créances commerciales</i>	0	2
Placements de trésorerie	79.750	53.900
<i>Actions propres</i>	0	50.000
<i>Autres placements</i>	79.750	3.900
Valeurs disponibles	358	197
Comptes de régularisation	384	7
Passif		
Capitaux propres	3.503.158	3.480.279
Apport	3.158.128	2.021.871
<i>Capital souscrit</i>	3.158.128	2.021.871
Réserves	271.284	1.457.541
Réserves indisponibles	156.844	1.343.101
<i>Réserve légale</i>	156.844	156.844
<i>Réserves indisponibles pour actions propres</i>	0	50.000
<i>Autres réserves indisponibles</i>	0	1.136.257
Réserves disponibles	114.440	114.440
Résultat reporté	867	867
Bénéfice/perte de la période	72.879	N.A.
Dettes	177.313	173.806
Dettes > 1 an	100.000	100.000
<i>Dettes financières</i>	100.000	100.000
<i>Établissements de crédit</i>	100.000	100.000
Dettes < 1 an	73.236	73.223
<i>Dettes financières</i>	73.000	73.000
<i>Établissements de crédit</i>	73.000	73.000
<i>Dettes commerciales</i>	169	182
<i>Fournisseurs</i>	169	182
<i>Autres dettes</i>	67	41
Comptes de régularisation	4.078	583

* Le bilan au 30.06.2023 est un bilan après répartition du bénéfice.

KBC Ancora

un investissement indirect dans KBC Groupe



Communiqué de presse
Informations réglementées
26 janvier 2024 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

(x 000 EUR)	01.07.2023- 31.12.2023	01.07.2022- 31.12.2022
Produits d'exploitation	0	7
Autres produits d'exploitation	0	7
Charges d'exploitation	1.567	1.578
Services et biens divers	1.417	1.273
Autres charges d'exploitation	149	305
Résultat d'exploitation	-1.567	-1.571
Produits financiers	77.953	77.516
Produits financiers récurrents	77.516	77.516
<i>Produits des immobilisations financières</i>	77.516	77.516
<i>Produits des actifs circulants</i>	437	0
Charges financières	3.508	4.636
Charges financières récurrentes	3.508	4.636
<i>Charges des dettes</i>	3.508	4.582
<i>Autres charges financières</i>	0	54
Résultat financier	74.445	72.880
Bénéfices (pertes) avant impôts	72.879	71.309
Bénéfices (pertes) après impôts	72.879	71.309



Rapport du commissaire au conseil d'administration de KBC Ancora SA sur l'examen de l'information financière intermédiaire résumée pour la période de 6 mois close le 31 décembre 2023

TRADUCTION LIBRE DE L'ORIGINAL EN NÉERLANDAIS

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité du rapport financier semestriel 2023/2024 ci-joint, comprenant le bilan résumé de KBC Ancora SA au 31 décembre 2023, le compte de résultats résumé pour la période de 6 mois clos à cette date, ainsi que les notes explicatives (« l'information financière intermédiaire résumée »). L'établissement et la présentation de cette information financière intermédiaire résumée conformément au référentiel comptable applicable en Belgique pour l'établissement d'informations financières intermédiaires résumées, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Notre examen de l'information financière résumée a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, à la mise en oeuvre de procédures d'analyse ainsi que d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'information financière intermédiaire résumée ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique pour l'établissement d'informations financières intermédiaires résumées.

Autre point

Les comptes annuels de KBC Ancora SA pour l'exercice clos le 30 juin 2023 et le rapport financier semestriel 2022/2023, et dès lors les chiffres correspondants inclus dans l'information financière intermédiaire résumée faisant l'objet du présent rapport, ont été audités et examinés par un autre commissaire. Ce commissaire a exprimé un opinion sans réserve sur ces comptes



Communiqué de presse
Informations réglementées
26 janvier 2024 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

annuels le 22 septembre 2023, et n'a formulé aucune observation dans son rapport d'examen limité du 27 janvier 2023 concernant lesdites informations financières intermédiaires résumées.

Diegem, le 26 janvier 2024

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

Damien Walgrave*
Réviseur d'entreprises

* Agissant au nom de Damien Walgrave SRL